

Initiatives ministérielles

Le député d'Annapolis Valley—Hants, qui vient de s'exprimer de façon si éloquente, sait pertinemment qu'il faut une réforme plus globale que celle qui est proposée dans cette mesure. Je pense que l'un des problèmes que nous éprouvons, et j'aimerais que le député donne son opinion là-dessus, c'est qu'un grand nombre de personnes nous regardent à la télévision et, comme la caméra ne ment pas, ils nous voient agir de façon aveugle comme un troupeau de moutons.

• (1600)

Comme vous le savez, si le gouvernement dit que mardi c'est jeudi, vous êtes censé respecter la ligne du parti. De même, du côté de l'opposition, si on nous dit que mardi c'est mardi, nous allons probablement dire non et qu'en fait mardi c'est vraiment jeudi.

Il ne s'agit pas simplement de procéder à une réforme du Règlement de la Chambre, mais bien à une réforme en profondeur du système politique, afin de voir comment les députés pourraient apporter une contribution positive et favoriser l'adoption de meilleures lois.

Le système actuel repose sur la discipline de parti, ce qui ne favorise pas toujours nécessairement les travaux de la Chambre, mais vise plutôt à préserver l'autorité du parti. Le moment est peut-être venu de permettre aux Canadiens de nous dire comment nous, les députés du Parlement, pouvons faire du meilleur travail.

J'aimerais que le député me dise s'il estime qu'il y a lieu de procéder aussi à une réforme des caucus et du système de parti, qui permettrait aux députés de se lever—et je sais que le député l'a d'ailleurs fait à de nombreuses reprises et c'est peut-être la raison pour laquelle il siège comme conservateur indépendant—pour prendre la parole et participer au débat d'une façon qui ne menace pas le gouvernement s'ils en font partie, et qui ne menace pas non plus l'autorité du chef de l'opposition ou du chef du Nouveau Parti démocratique ni les députés de ces partis. Le député estime-t-il qu'il existe un besoin de réforme concrète qui permettrait à chacun de prendre la parole et de participer au débat dans un esprit de collaboration. Je sais qu'il y a beaucoup de luttes ici.

J'aimerais avoir son opinion sur cette question, parce que je pense que tous les changements proposés sont merveilleux. Il est bien que les gens aient des idées différentes. Personnellement, je n'aime pas la plupart des changements proposés. Toutefois, j'en aime certains.

J'aimerais que le député dise s'il serait en faveur d'autres réformes afin que les députés apportent, sur une

base individuelle, une contribution plus concrète et se montrent plus sensibles aux besoins de leurs électeurs.

M. Nowlan: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Dartmouth de ses observations. Ma circonscription va jusqu'en haut et, en fait, elle s'étend jusqu'à l'aéroport. À vrai dire, croyez-le ou non, nos deux circonscriptions se touchent en un point.

Il s'agit manifestement, plus que d'une simple réforme du Règlement. La question posée pourrait donner lieu à une réponse fort longue, et j'essaierai donc d'être très bref. Je suppose que je suis un exemple vivant de l'objectif de la réforme. J'ai souvent eu ce sentiment, et c'est pourquoi j'apprécie vivement le rapport McGrath. En partie, au moins, il en est ressorti une réduction du nombre de votes de confiance. Je veux parler des jours désignés pour les crédits; cela s'est produit lorsque nous étions au gouvernement et lorsque nous siégeons dans l'opposition, et ainsi, rien de nouveau ne se passe du côté ministériel. Cela explique en partie l'exaspération de la population. Les Canadiens sont déçus peut-être parce qu'ils croyaient que le nouveau gouvernement allait tenir compte de l'avis de la population et changer sa façon d'agir. Lorsque nous étions dans l'opposition, nous invitions le gouvernement à ne pas considérer nos motions comme des motions de confiance. Nous y mettions la même chose que les Néo-démocrates et parfois les Libéraux à l'heure actuelle; il ne s'agissait pas de motions de confiance. Pourtant, chaque fois, le gouvernement considérait qu'il s'agissait d'un vote de confiance et il s'assurait ainsi que les députés respectent la position officielle du parti.

Je crois sincèrement qu'à part les discours du Trône, les discours budgétaires et peut-être les projets de loi fiscaux, toutes les autres questions devraient être soumises à un vote libre.

Je suis très heureux de siéger ici, en tant qu'indépendant, et je n'ai à respecter la position d'aucun parti.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de North Vancouver souhaite formuler une autre question ou observation.

M. Nowlan: Je veux simplement conclure.

M. Chuck Cook (North Vancouver): Monsieur le Président, j'ai la plus grande admiration pour le député d'Annapolis Valley—Hants. Malheureusement, de temps à autre, il s'égare. Lorsqu'il s'oppose à la télédiffusion des travaux des comités de la Chambre, il ne sait pas de quoi il parle. Dans toutes les assemblées législatives où cela a été fait, on a ainsi amélioré et non détruit le système des comités. En effet, monsieur le Président, lorsqu'un député membre d'un comité ne sait pas de quoi il parle, si les travaux de ce comité sont télédiffusés, tout le monde le sait.